

LICENCE MENTION HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

**PARCOURS DROIT-MARCHÉ DE L'ART**

**Licence 3ème année / Semestre 6**

## UE2 Histoire de l'art

**5 crédits ECTS**

**Volume horaire**

CM : 12h

TD : 24h

## Art moderne : l'art du siècle des Lumières

### Présentation

Les arts au temps des Lumières

En partant des mouvements artistiques qui se développent en France à partir de la Régence (1715-1723), le cours abordera les différentes oeuvres produites au XVIII<sup>e</sup> siècle en Europe, jusqu'à la Révolution française. Une grande partie du cours est donc consacrée à la production artistique française, de la peinture aux arts décoratifs, de la sculpture aux jardins, tout en prenant en compte les oeuvres réalisées en Europe centrale, en Italie et en Angleterre. Les séances de TD permettront d'aborder quelques aspects particuliers du cours par l'analyse détaillée d'oeuvres sur tout type de support.

Bibliographie indicative :

- Hugh HONOUR, Le néo-classicisme, Paris : Librairie générale française, 1998.
- Claude MIGNOT et Daniel RABREAU (dir.), Histoire de l'art : Temps Modernes (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), Paris : Flammarion, 2007.
- Rudolf WITTKOWER, Art et architecture en Italie, 1600-1750, Paris : Hazan, 1991.

### Modalités de contrôle des connaissances

#### Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
EC	CC	Oral - exposé		50%	
	CC	Oral		50%	

#### Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral	20	100%	